Docusign Envelope ID: AF9C53C8-2673-47FF-986A-C3FEF64A0824

AAVP ARCHITECTURE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 8.340 Euros

Siège social : 11, Cité de l'Ameublement – 75011 Paris

R.C.S. Paris 494 310 600

(ci-après la "***Société***")

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 15 JUILLET 2025

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PREMIÈRE DÉCISION
(*Transfert de siège social*)

Les Associés décident, de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la Société actuellement sis 11, Cité de l'Ameublement à Paris (75011), à l'adresse suivante : **59, rue de Charonne à Paris (75011)**.

DEUXIÈME DÉCISION
(*Modification corrélative de l'article 4 des statuts de la Société*)

Les Associés décident, en conséquence de la décision qui précède, de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui est désormais rédigé ainsi qu'il suit :

> *"**Article 4 - Siège social***
>
> *Le siège social de la société est fixé au :*
> *59, rue de Charonne – 75011 Paris."*

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION
(*Pouvoirs*)

Les Associés décident, de donner tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir partout où besoin sera toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

* * *

Pour Extrait Certifié Conforme

Signé par :
Vincent Parreira
D2A5FD75B145454...

Vincent PARREIRA
Gérant